

Audit et contrôle comptables et financiers

Domaine : Comptabilité et finance

Appellations

- Expert-comptable
- Inspecteur comptable et financier
- Auditeur comptable et financier
- Chargé de mission audit comptable et financier
- Chargé d'étude -analyste financier
- Contrôleur comptable et financier
- Responsable de la cellule audit
- Auditeur comptable
- Auditeur sénior
- Commissaire aux comptes
- Contrôleur de budget
- Contrôleur comptable
- Auditeur junior
- Auditeur interne

Accès au métier

Cet emploi/métier est accessible avec une licence en comptabilité, finance, contrôle de gestion et audit. Il est également accessible avec un Brevet de Technicien Supérieur-BTS- en comptabilité fiscalité complété par une expérience professionnelle dans le domaine. Un certificat (agrément, assermentation,...) est requis pour les commissaires aux comptes et experts-comptables.

Conditions d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce soit à titre libéral ou en tant que salarié au sein de cabinets d'expertise comptable, entreprises publiques ou privées, institutions financières ou d'organismes de contrôle de l'Etat (Inspection Générale des Finances-IGF-, Cour des Comptes,...). Elle peut impliquer des déplacements.

Activités de base

- Analyser les résultats opérationnels de l'entreprise (exactitude des données, application des procédures écarts avec les prévisions, ...) et proposer des axes d'amélioration
- Effectuer un diagnostic des procédures de gestion, d'organisation, méthodes de travail (fiabilité des informations, contrôle des comptes, mesure des risques, qualité des processus,...)
- Etablir un rapport d'observation ou final (état des lieux, diagnostic, recommandations, ...) et le transmettre aux services concernés
- Organiser le système de contrôle interne (harmonisation des procédures comptables, financières, élaboration de tableaux de bord, indicateurs de gestion, ...) de l'entreprise

Compétences de base

- Code des marchés publics
- Droit des sociétés
- Droit fiscal
- Droit pénal
- Règlementation des fonctions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes
- Techniques comptables
- Techniques d'audit financier
- Techniques rédactionnelles
- Utilisation de logiciels de gestion comptable

Activités spécifiques

- Apporter un appui aux décideurs (direction générale, chefs de services, managers, ...) sur les instruments de pilotage de la performance économique (système d'information, tableaux de bord, ...)
- Contrôler la régularité des comptes annuels d'une entreprise en conformité avec la législation et les normes comptables-Comptabilité publique
- Techniques d'analyse financière
- Coordonner l'activité d'une équipe
- Techniques d'animation d'une équipe
- Coordonner l'activité d'une équipe